1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdst30fr
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Acide chlorhydrique
2.5.2 Isotridécanol, éthoxylé
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdst30fr
Company	SAPROCHIM SA
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdst30fr**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdst30fr

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdst30fr**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	SAPROCHIM SA
État physique	-
Forme	-
pH	0,1
Usage	Information not available in document
Date FDS	2018-06-01

La FDS date du 2018-06-01. Elle a donc 8 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmillA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance Acide chlorhydrique devrait être classée H331 selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Corrosif



Nocif / Irritant

Mentions de danger :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

- P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION:
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 Garder sous clef.

Transport :

- ADR : classe 8
- RID : pas disponible
- ADN : pas disponible
- IMDG : classe 8
- IATA : pas disponible
- UN : 3264

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : • Retirer les vêtements contaminés. • Rincer abondamment la peau avec beaucoup d'eau. • Transporter immédiatement à l'hôpital.

eyes : • Rincer longuement les yeux avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si possible). • Transporter immédiatement à l'hôpital.

ingestion : • Laisser rincer la bouche. • Ne pas provoquer de vomissements. • Transporter immédiatement à l'hôpital.

inhalation : • Faire asseoir la victime en position droite. • Apporter de l’air frais. • Laisser se reposer. • Transporter immédiatement à l’hôpital.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acide chlorhydrique

Identification

- N° CAS : 7647-01-0
- N° EINECS : 231-595-7

Concentration :from 5.0 to 15.0

Dangers :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H331 Toxique par inhalation.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 5.0 - VLE-8h (mg/m³) : 8.0 - VLE-15min (ppm) : 10.0 - VLE-15min (mg/m³) : 15.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHEFévrier 2019Fiche n°13 - Chlorure d'hydrogène (ou acide chlorhydrique) et solutions aqueusesFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Chlorure d'hydrogène (ou acide chlorhydrique) et solutions aqueuses »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[34-36] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.5.2 Isotridécanol, éthoxylé

Identification

- N° CAS : 69011-36-5
- N° EINECS : None

Concentration :less or equal to 5.0

Dangers :

- H302 Nocif en cas d’ingestion.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Matériau : Viton (norme EN 374). - Épaisseur : 0,7 mm. - Durée de rupture > 480 minutes (8 h). - Contrôle minutieux des gants avant usage et retrait sans toucher l'extérieur avec les mains nues.
Yeux	- Lunettes de protection bien ajustées.
Peau	- Gants Viton mentionnés ci-dessus. - Vêtements imperméables à porter selon concentration/quantité du produit (type dépend de la situation).
Système respiratoire	- Utiliser avec ventilation d'extraction suffisante. - En cas de risques respiratoires, utiliser un masque épurateur (type ABEK)
Corps	- Vêtements imperméables à porter selon concentration/quantité du produit (type dépend de la situation). - Combinaison complète (si nécessaire) en fonction des exigences de la tâche.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Manipuler avec prudence afin d’éviter tout déversement.
Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités	Conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l’abri du gel. Incompatibilités : oxydants, bases.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Information not available in document